



PREFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE, ALPES, CÔTE D'AZUR
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ, DE LA LÉGALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT
✓ Bureau de l'Utilité Publique, de la Concertation et de l'Environnement
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône en date du 17 avril 2018, il sera procédé à une enquête publique sur la demande de permis de construire déposée par la société «URBA 48» pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance crête supérieure à 250 kilowatts, comprenant des panneaux photovoltaïques, une clôture, un poste de livraison et trois postes de transformation sur un terrain sis lieu-dit «l'Espougnac», à Meyrargues.

L'enquête publique, destinée à assurer l'information et la participation du public se déroulera du 09 mai au 08 juin 2018 inclus en mairie de Meyrargues (Hôtel de Ville – Avenue d'Albertas -13650 Meyrargues), siège de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne pourra:

- prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur un registre d'enquête, au siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00; les mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00);
- consulter le dossier sur un poste informatique mis à la disposition du public à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement, Bureau de l'Utilité Publique de la Concertation et de l'Environnement, place Félix Baret, 13006 MARSEILLE (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - Bureau n°421 – Contact préalable au 04 84 35 43 86 ou 42 47);
- consulter le dossier sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône à l'adresse: <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Meyrargues>.
- adresser ses observations et propositions écrites sur le projet au commissaire enquêteur par voie postale à la mairie de Meyrargues ou par courrier électronique à l'adresse suivante: pref-ep-pvmeyrargues@bouches-du-rhone.gouv.fr (capacité maxi 5MO).

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale émis le 7 mars 2018, assorti du mémoire en réponse du maître d'ouvrage produit le 12 mars 2018.

Monsieur Philippe-Gérard PAUTROT, Ingénieur Assistant Sécurité et Sécurité environnement CEA Cadarache, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public et recevra ses observations orales et écrites, au siège de l'enquête, aux jours et heures suivants:

- Mercredi 09 mai 2018 : de 9h00 à 12h00
- Lundi 14 mai 2018 : de 9h00 à 12h00
- Mercredi 23 mai 2018 : de 14h00 à 17h00
- Jeudi 31 mai 2018 : de 9h00 à 12h00
- Vendredi 08 juin 2018 : de 14h00 à 17h00

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et électroniques et celles, écrites, émises auprès du commissaire enquêteur lors des permanences seront mises en ligne, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône pour être consultables par le public¹. Elles seront communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, pendant toute la durée de l'enquête.

Après la clôture de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à la mairie de Meyrargues et à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Au terme de l'enquête publique, l'autorité compétente pour prendre la décision requise au titre des articles L422-2b et R422-2 du code l'urbanisme est le Préfet des Bouches-du-Rhône qui statuera, par arrêté, sur la demande de permis de construire susvisée.

La personne responsable du projet est la société «URBA 48». Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de M.Jérôme FONTES Tel: 04 67 64 46 44.

Fait à Marseille, le 19 AVR. 2018

Le Chef de Bureau de l'Utilité Publique, de la
Concertation et de l'Environnement

Patrick PAYAN

¹ Les données personnelles contenues dans les observations et propositions du public, quelles que soient leurs formes, et recueillies au cours de l'enquête environnementale seront dès lors consultables en ligne.